

## PIÈCES A JOINDRE POUR TOUTE INSCRIPTION OU RENOUELEMENT D'INSCRIPTION

documents en gras obligatoires pour renouvellement, en grisé pour nouvelles inscriptions

- Fiche de renseignements de chaque enfant inscrit (1 fiche par enfant)**
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 2 mois**
- Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale *(si 1ère inscription ou modification)*
- Attestation d'assurance responsabilité civile *(si 1ère inscription ou modification)*
- Numéro d'allocataire CAF *(si 1ère inscription ou modification)*
- P.A.I. si votre enfant est atteint d'une maladie chronique qui peut nécessiter au cours de l'accueil de loisirs une prise de médicament, des aménagements spécifiques ou la prescription d'un régime alimentaire
- Jugement de divorce/rupture de PACS
- Avis d'imposition 2018 sur revenus 2017 (Mme et M.)** dans sa totalité
- Photocopie des livrets de famille des enfants à charge *(si 1ère inscription ou modification)*

## PIÈCES A JOINDRE POUR FAMILLES MONOPARENTALES

- Avis d'imposition 2018 sur revenus 2017 **avec lettre "T" obligatoire (dans cas particulier)**  
En cas de séparation récente, fournir obligatoirement un justificatif de domicile de l'autre parent.
- 3 dernières attestations de paiement des allocations CAF + bulletin de situation indiquant "isolé depuis le..."
- Photocopie des livrets de famille des enfants à charge *(si 1ère inscription ou modification)*
- Jugement de divorce dans son intégralité ou attestation sur l'honneur en cas de séparation sans jugement de divorce

## PIÈCES A JOINDRE POUR FAMILLES EN GARDE ALTERNÉE

- Jugement de divorce attestant de la garde et de la pension alimentaire /ou en cas de séparation attestation sur l'honneur **signée des 2 parents** demandant la mise en place de la garde alternée
- Justificatif de domicile des deux parents
- impôts des 2 parents + nouveaux conjoints
- calendrier de garde sur l'année scolaire en cours, stabilisé de 2 couleurs différentes pour identifier les "semaines père" des "semaines mère". **Sans ce calendrier, la garde alternée ne pourra pas être mise en place**

## PIÈCES A JOINDRE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL RATTACHÉ A LA CC

- Attestation de l'employeur précisant la nature de l'emploi, la date d'entrée en collectivité et le taux d'activité**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES QUE VOUS SOUHAITEZ PRÉCISER

**1 dossier par famille . Par exemple, pour une famille de 3 enfants faire un dossier avec 3 fiches de renseignements et non 3 dossiers différents.**

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé et sont Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous

## DÉMARCHES A SUIVRE POUR L'INSCRIPTION DE VOTRE (VOS) ENFANT(S)

L'inscription est annuelle et doit être renouvelée chaque année scolaire



## DOSSIER D'INSCRIPTION 2019 - 2020

Service Enfance Jeunesse

(1 dossier par famille + 1 fiche de renseignements par enfant)

1ère inscription  Renouvellement d'inscription

**à retourner pour le 6 mai 2019**

au Service Monétique  
Mairie d'Etrechy, Place Charles de Gaulle  
91580 ETRECHY  
(en aucun cas à l'école ou au centre de loisirs)

[Retour de ce dossier](#)

**AVANT LE 6 MAI 2019**

Au service Monétique de la Communauté de Communes, par courrier, dans la boîte aux lettres ou en main propre.

Bureau du service Monétique, Mairie d'Etrechy, Place Charles de Gaulle, 91580 ETRECHY.  
Madame GLEDEL-FEUVRET et Madame LANGROS - 01.83.63.88.40 / 01.83.63.88.39  
De préférence par mail à [monetique@ccejr.org](mailto:monetique@ccejr.org)

Boîte aux lettres de la mairie d'Etrechy, côté parking.

Ouverture : lundi de 15h à 18h  
mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h  
samedi de 9h à 12h

en juillet :  
lundi de 15h à 18h  
mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h  
samedi de 9h à 12h

en août : du mardi au samedi, de 9h à 12h.

### RESPONSABLES LEGAUX

Situation de famille :  marié(e)  pacsé(e)  vie maritale  recomposé(e)  divorcé(e)  monoparentale

N° allocataire CAF : .....  régime général  régime M.S.A  personnel CC

M./Mme/Mlle : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

@ courriel : (en majuscule SVP) .....

**ATTENTION : LA CORRESPONDANCE (tarification, notification du quotient familial, nouveaux codes d'accès ...) SE FERA PAR COURRIEL**

☎ domicile : ..... portable Mme : ..... travail Mme : .....

portable M. : ..... travail M. : .....

**NOUVEAU :** portable pour réception SMS: .....

Je souhaite recevoir ma facture :  sur mon portail famille avec envoi d'un SMS quand facture disponible

par voie postale

### ENFANTS A CHARGE FISCALE (tout enfant déclaré sur impôts)

Nom et prénom des ENFANTS	Né(e) le :	Inscriptions en septembre 2019 (préciser le lieu du centre)					
		NOM école	classe	cantine		périsco	centre
unité	forf						

Le forfait mensuel est un engagement sur la durée de l'année scolaire, il est facturé tous les mois, de septembre à juin inclus. Aucun changement en cours d'année ne sera possible, le remboursement des absences de l'enfant est enclenché au prix unitaire à partir d'1 journée avec production obligatoire d'un certificat médical envoyé sous 5 jours au service monétique. Ou lors de sorties scolaires.

Je suis informé(e) que l'inscription de mon (mes) enfant(s) prendra effet une fois le dossier retourné complet.

(liste des pièces à joindre au dossier ci-après ')

j'ai pris connaissance du règlement intérieur joint au dossier

Je souhaite faire calculer mon quotient familial, je joins mon avis d'imposition 2018 sur 2017 en totalité

Je suis informé(e) que la tarification MAXIMALE (T7) sera appliquée sans aucune rétroactivité si l'avis d'imposition n'est pas joint au dossier.

(liste des pièces à joindre au dossier ci-après )

Date et signature des responsables légaux : .....

**PARTIE RESERVÉE A L'ADMINISTRATION**

N° de compte famille : .....

Tranche : .....

Revenus du foyer 2016	Déclarant 1	Déclarant 2	Total annuel
Total salaires et assimilés (avant abattement)			
Autres revenus			
Pensions alimentaires (+ ou -)			
Total des revenus annuels du foyer			
Dossier reçu le :			Nombre de personnes fiscalement à charge
traité par :			Quotient Familial